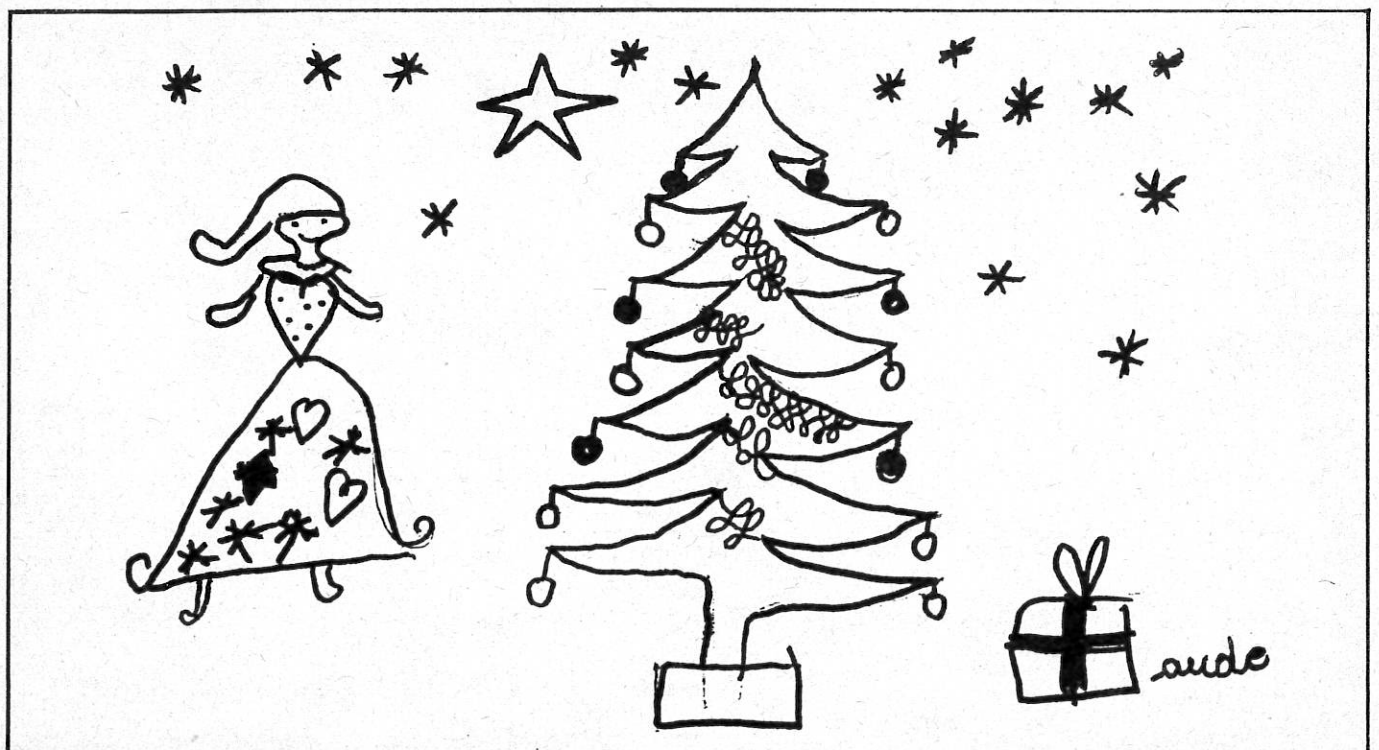
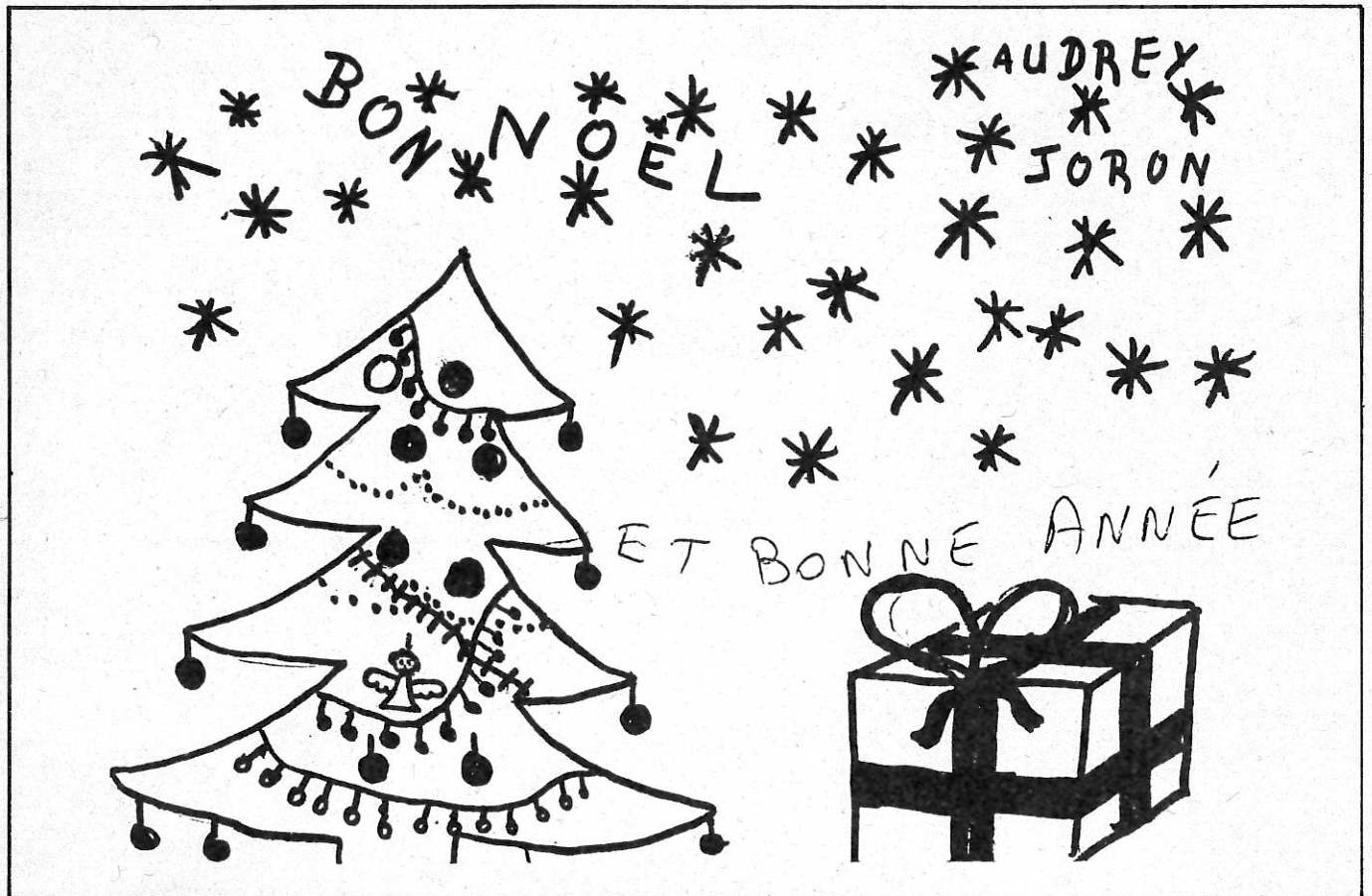


le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

N°8 Janvier 1987

dè Plachy - Buyon



LE MOT DU MAIRE

En cette période de l'année où chacun pensait à la préparation des fêtes, la population de la commune toute entière, dans un élan spontané de solidarité et de générosité est venue en aide à la famille PELLETIER, victime d'un incendie le Mercredi 10 Décembre.

L'appel lancé par la municipalité a dépassé tout ce que nous pouvions espérer puisque en quarante huit heures, un nombre considérable de dons en nature (vêtements, linge, vaisselle, meubles, jouets, télé, frigo, etc...) et dons en espèces étaient reçus à la mairie par Mesdames BOUCENA, VINCENT, CARBON, GERME, BRUNEL, qui assurèrent la permanence.

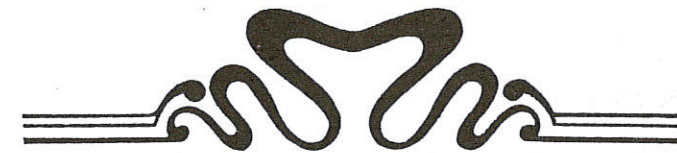
Dès le lendemain matin de l'incendie, la commune a pris en charge les travaux d'aménagement du logement mis à la disposition des sinistrés, par le Docteur Pierre SCHMARTZ et procédé à l'installation du logement avec l'aide de conseillers municipaux et des employés communaux.

Grâce à vous tous, M et Mme Jean-Noël PELLETIER et leurs cinq enfants pourront retrouver un peu de chaleur dans les coeurs pour la fête de Noël.

Le Conseil Municipal se joint à moi, pour vous adresser ses sincères remerciements et vous souhaite une bonne année pour 1987.



Melle FLINTHAM-WALLET Anny



LE CONSEIL MUNICIPAL

UN BILAN

Le bilan d'une entreprise, fruit pourtant de chiffres et de méthodes déterminés, peut déjà être interprété de diverses façons s'il est examiné, par exemple, par un inspecteur des impôts ou le comptable qui l'a établi...

Que dire alors d'un bilan de mi-mandat des réalisations d'une municipalité où chacun risque par avance de le juger de valeur différente, et au mieux de trouver la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide, selon l'appréciation qu'il a de l'équipe en place.

C'est pourtant ce que nous avons voulu faire.

Ce bilan ne comporte pas de conclusions, de souhaits, de "il n'y avait qu'à ou il aurait fallu". C'est simplement la constatation d'un travail entrepris, depuis un peu plus de 3 ans (ce qui est court) à partir d'une base reçue en mars 1983.

Il ne se pique pas de politique, ni de propagande : on peut souvent faire mieux et toujours autrement, et les "si" mettraient Paris en bouteille.

Restons dans les comparaisons de table "le vin est tiré, il faut le boire" dit le proverbe ... nous avons voulu simplement voir le goût qu'il a pour pouvoir encore le rendre meilleur.

LES ELUS

Les élus défendent les intérêts de votre commune

- auprès du Conseil Général et des services Administratifs
- auprès du S.I.V.O.M de Conty
- auprès du Syndicat scolaire
- auprès du syndicat d'électricité
- auprès de l'association des Maires ruraux

LES FINANCES

Parti sur les bases saines de la gestion précédente, l'équipe municipale s'est attachée à conserver une situation financière qui permette à la commune de développer les investissements nécessaires à l'évolution de la qualité de la vie, tout en maintenant une fiscalité (part municipale) en rapport avec l'évolution moyenne des prix. Ainsi toutes réalisations confondues.

L'autofinancement (partie payée directement sur les deniers de la commune) qui représentaient 100 % en 1983 des ressources d'investissement avant travaux, s'élevait à 50 % en 1985 après les dépenses engagées pour la construction de la salle polyvalente.

L'endettement est passé dans le même temps de 1230 F par habitant en 1983 à 1749 F " en 1985 après emprunt contracté pour la salle polyvalente.

LES EXCEDENTS BUDGETAIRES

permettent en outre, de financer les projets de l'année suivante et de maîtriser le poids de charge, des emprunts.

Ils s'élevaient à 433810 Frs en 1983
et 841990 Frs en 1985

Reste dû salle polyvalente 279 000 Frs réglé début 1986

Cette politique sera poursuivie car elle est la meilleure garantie des réalisations futures mais aussi de l'indépendance financière qui donne l'occasion de saisir des opportunités telle que le devancement de travaux d'assainissement et de voirie qui seront réalisés en 1987 rue Philogène WALLET.

La commune a pu en effet, grâce à son actuelle situation financière se porter candidate pour devancer "son tour" de travaux réalisés dans le cadre du SIVOM lors du désistement d'une autre commune qui ne pouvait entreprendre les siens.

Cette ligne de conduite demande bien sûr l'adhésion générale de l'équipe Municipale mais également de la constance, du discernement, de l'opiniâtreté et des relations de concertation avec les différents services et organismes publics.

Votre maire et ses conseillers sont animés de cette volonté dans le seul but d'utiliser de manière dynamique et optimum les deniers qui leur sont confiés pour améliorer le cadre de vie de Plachy-Buyon.

GESTION DU PERSONNEL

La plus petite mairie est essentiellement un ensemble de structures tant administratives que techniques au service de la population.

En conséquence, la définition des tâches et leur organisation doit être un souci permanent pour que les prestations apportées aux habitants répondent le mieux possible à leurs souhaits et besoins en constante évolution.

C'est pourquoi, lorsque notre garde ayant été appelé à prendre sa retraite, il était important que l'équipe municipale reconsidère les postes de travail en fonction du nombre et de la qualité des prestations qu'elle voulait apporter aux habitants.

C'est ainsi que M. DUBERT a été nommé Garde et qu'un professionnel compétant et polyvalent, habitant la commune de surcroit a été embauché. Chacun peut constater et apprécier le choix fait...

De plus, un emploi à temps partiel a été offert à une femme de ménage pour l'entretien et le nettoyage des locaux scolaires et communaux.

Enfin, pour permettre d'exécuter certains travaux en saison, un poste de T.U.C a été occupé pendant 8 mois en 1985/86 par un jeune de Plachy, et la commune est disposée à renouveler l'expérience en cas de besoin.

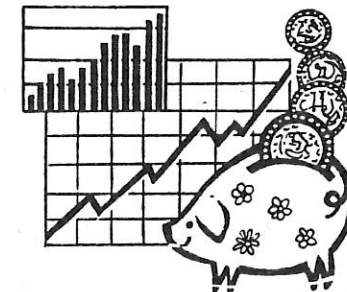
VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Pour les années 1983 - 84 - 85 - 86 -, la commune a engagé :

Travaux neufs	344 143 F
Travaux d'entretien	152 007 F
total	496 150 soit par habitant : 647.00 Frs

Participation au SIVOM de CONTY

1983	41 042 Frs
1984	47 156 Frs
1985	47 339 Frs
1986	46 657 Frs



ENSEIGNEMENT

Dans ce domaine, il convient d'être très clair : l'équipe Municipale a toujours classé cette préoccupation comme une de ses priorités absolues. Ceci ne veut cependant pas dire qu'elle doive satisfaire sans en débattre tous les besoins exprimés.

C'est pourquoi, tout en analysant les bien fondé ou l'opportunité de certaines demandes, elle a eu à coeur d'assurer toute la part qui lui revenait et de participer aux différentes initiatives qui ont été entreprises pour étendre ou améliorer le champ éducatif.

(CHARGES & PARTICIPATIONS SCOLAIRES : 1983 : 1984 : 1985 : 1986)				
(-----:-----:-----:-----)				
(: : : :)				
(quote part syndicat scolaire y compris : : : :)				
(classe de neige : 46020 : 61360 : 96642 : 96642)				
(-----:-----:-----:-----)				
(Piscine : 4427 : 2386 : 3849 : 4662)				
(-----:-----:-----:-----)				
(Classe de mer : : 800 : 2448 : subvent-))				
(: : : : ion votée)				
(-----:-----:-----:-----)				
(: : : : début)				
(: : : : :1987)				
(: : : :)				
(Cours de dessin offert aux enfants : : : :)				
(le mercredi : 11 000 Frs par an : :)				
(: : : :)				

ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

Depuis 1983, **6 ASSOCIATIONS**, ont vu le jour et continuent à vivre grâce au bénévolat et au dynamisme de beaucoup de personnes, avec les plus anciennes, elles contribuent par leurs activités que l'Equipe Municipale encourage à ce que le " BIENVIVRE A PLACHY-BUYON", ne demeure pas qu'un slogan.

Subventions versées :	1983	7 817 Frs
	1984	18 715 Frs
	1985	17 465 Frs
	1986	18 650 Frs

Mais la municipalité consciente du pouvoir d'impulsion que ses membres peuvent déployer a tenu à apporter sa participation directe à l'effort d'animation fourni par les associations.

Ainsi ont été organisés :

- la soirée familiale
1984 100 couverts
1985 140 "
1986 240 "
- la compétition des tractosaures (+ 6000 entrées)
- les 20 Kms de l'ECCE HOMO
1984 90 participants
1985 110 "
1986 96 "
- les journées omnisports de 1984 et 1985



ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT - PROPETE

Habiter la campagne ne sous-entend pas obligatoirement agrément automatique de l'environnement. Cet environnement peut s'entretenir, s'améliorer ou encore répondre à des besoins de qualité de vie exprimés par les habitants.

C'est en tout cas la conviction de l'Equipe Municipale. Dans cette optique ont été réalisés :

- l'abattage des peupliers et l'aménagement de la place du Petit Plachy
- l'aménagement et le fleurissement du Pont de la Selle, de la Mairie, du Rond-Point route de Conty, du terrain jouxtant l'Eglise.
- l'aménagement des massifs et des terrains aux entrées et sorties du village route de Conty
- l'aménagement de l'entrée de Plachy-Buyon

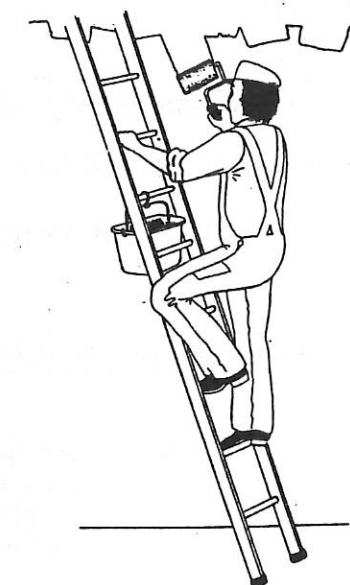


PATRIMOINE MUNICIPAL

Pour conserver, voir valoriser le patrimoine foncier, immobilier et mobilier de la commune, la municipalité se doit d'agir en "bon père de famille", comme le souligne le code civil.

Ont donc été entrepris et réalisés les travaux suivants :

- réfection de la voûte de l'église en 1983
- travaux d'entretien de la Mairie et de la salle des fêtes
- travaux d'amélioration de confort du logement d'instituteur avec restauration de la clôture et de la porte d'accès
- construction d'un atelier garage
- travaux aux toilettes publiques de l'ancienne salle des fêtes
- **construction de la salle polyvalente**



AIDE SOCIALE ET OEUVRES

- participation aux classes de neige et de mer (quote part comprise dans le syndicat scolaire) et aide spéciale aux familles nombreuses
- un repas est offert aux aînés chaque année financé au départ par l'organisation de ball-trap, puis par l'association des tractosaures
- un colis de friandises porté aux aînés du "4ème âge" pour la fête de Noël
- les personnes seules qui en ont fait la demande seront rattachées à la télé-alarme
- arbre de Noël aux enfants des écoles
- participation au centre aéré



INFORMATION

Deux objectifs ont guidé notre action depuis 3 ans :

- * faire savoir qu'il fait BON VIVRE A PLACHY BUYON
- * créer et maintenir le CONTACT avec les HABITANTS de notre VILLAGE.

NOS MOYENS

- relations avec les habitants et les associations
- invitations ou articles à la presse et à la radio (Courrier Picard, Bonhomme Picard, Radio Gazette Rurale, N.R.J) lors de toutes les manifestations de notre village.
- notre journal "LE LIEN" conçu et réalisé par la commission "Communication"

Ce journal est distribué 2 fois par an, dans tous les foyers de PLACHY-BUYON, mais adressé aussi - aux services administratifs

- au Conseiller Général
- à notre Gendarmerie

nous pensons que chacun doit être à même de mesurer et de comprendre les choix qui sont faits par l'Equipe Municipale.

Cette information, nous la voulons complète et impartiale, et nous souhaitons vivement qu'elle contribue à instaurer un dialogue constructif car c'est tous ensemble que nous ferons de notre village, non un quelconque "coin pépère" à l'abri de l'agitation de la ville, ou un dortoir, mais un village vivant, dynamique, et accueillant de cette belle vallée de la Selle que nous nous devons de mettre en valeur.

Le point ainsi fait, c'est avec une certaine sérénité que l'Equipe Municipale regarde vers l'avenir : PLACHY est sur une bonne voie !

Sa sérénité n'altère pourtant pas ses ambitions et c'est avec le même dynamisme qu'elle continue à réaliser ses projets pour atteindre son objectif.

"FAIRE DE PLACHY BUYON UN VILLAGE OU IL FAIT BON VIVRE ET LE VILLAGE

PHARE DE LA VALLEE DE LA SELLE "

PROJETS DE REALISATIONS 1987

TRAVAUX - adduction d'eau au cimetière
- poursuite de l'amélioration du logement de l'école
- voirie et assainissement de la rue Philogène Wallet
- aménagement des carrefours Rte de Beauvais et Rte de Conty

ENTRETIEN - révision de l'installation du paratonnerre de l'église
- curage des bouches d'égouts
- nettoyage des caniveaux par une entreprise spécialisée

SECURITE - contrôle de la pression et fonctionnement des bouches d'incendie
- pose de bandes de ralentissement à l'entrée du village (route de conty en venant d'Amiens)

EQUIPEMENT - sonorisation de la salle polyvalente
- acquisition de matériel de réception

SERVICES

ENCOMBRANTS, jusqu'à présent, 2 fois par an nous mettons à la disposition des habitants deux bennes destinées à recevoir ferraille et encombrants.

Malheureusement, certains ont fait preuve d'une désinvolture et d'un sans gêne qui finalement coûtent cher à la collectivité. Ainsi lors du dernier enlèvement des ordures sans distinction étaient mélangées aux encombrants, déposées autour de la benne. Les dépôts "sauvages" se sont traduits par un supplément de facture de 2650 FHT (!)

Si cela devait se reproduire lors du prochain enlèvement (entre le lundi 29 Décembre et le lundi 5 Janvier 1987) la municipalité se devait contrainte d'abandonner ce système au demeurant fort pratique, et d'envisager une autre solution.

Nous faisons donc appel au civisme de chacun.

QUELQUES INFORMATIONS

Listes électorales : les jeunes qui auront 18 ans au 28 FEVRIER 1987 et les nouveaux habitants sont priés de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 1986

Permanence du Secrétaire de Mairie

Le lundi et le jeudi de 18 H 30 à 20 H

Le samedi de 13 H 30 à 14 H 30

de 10 H à 12 H et sur rendez-vous tél de la Mairie 22.42.74.26

DERNIERE HEURE En cas d'accident ou de sinistre, afin de permettre l'arrivée la plus rapide possible des secours, en même temps que vous appelez les pompiers, ambulance ou gendarmes, pensez à prévenir M. DUBERT, Garde Champêtre, qui guidera le véhicule dès l'entrée du village. (Tél : 22.42.13.48)

OU : M. DABOVAL Dany, Place du Petit Plachy.

ANIMATIONS MUNICIPALES

Course Pédestre :

Une belle course par une belle journée d'Automne.

Le 3ème circuit de l'Ecce Homo a connu le succès de participation malgré la concurrence d'autres épreuves plus renommées. Si Pierre BOURAS s'est offert une victoire tranquille sur un circuit très sélectif, les places d'honneur furent très disputées par un trio de coureurs habitué à fouler le bitume de la région.

Parmi les 75 concurrents au départ, 6 habitants de notre village se sont alignés pour ces 20 kms. Merci à vous, Messieurs COULON, CENS, SALON, Marc et Gauthier MERLOT de prouver par votre engagement la vocation sportive de Plachy-Buyon, bravo, Madame DUCATEL d'avoir terminé cette difficile expérience.

N'oublions pas les personnes qui ont aidé au bon déroulement de cette course pédestre. celles-ci se reconnaîtront et ne recherchent pas les honneurs du communiqué.

A vous tous, nous disons au **4 OCTOBRE 1987** pour le 4è circuit de l'Ecce Homo



J. Marc LESERT

LES ARTS PLASTIQUES DU MERCREDI

Les cours d'arts plastiques viennent d'entamer leur quatrième année d'existence dans la salle polyvalente mise gentiment à notre disposition. Et c'est dans cette très belle salle qu'une quinzaine d'enfants viennent régulièrement dessiner et peindre, le mercredi de 15 H à 17 H.

Chaque année, il y a des enfants nouvellement inscrits, mais il est intéressant de souligner qu'un bon nombre d'entre eux viennent régulièrement à ces cours depuis leur existence avec toujours un aussi grand enthousiasme dans leurs moyens d'expression.



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

Jacques ESTEVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PLACHY-BUYON

Depuis plus de deux ans la bibliothèque municipale est ouverte chaque semaine, le **Mercredi** de 14 H 30 à 16 H, et le **Jeudi** de 18 H à 19 H.

Vous pouvez y trouver toutes sortes de livres pour les **PETITS** et les **GRANDS**.

Ces livres vous sont prêtés gracieusement.

Nous vous invitons à venir profiter de cette opportunité qui est offerte à tous.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements.
MM DUQUET et DUPUIS, et Mme GERME.

LE MOT DES ENSEIGNANTS

Regroupement pédagogique PLACHY-BUYON - PROUZEL

RENTREE SCOLAIRE 1986-87

La répartition pédagogique est comme suit :

A PLACHY-BUYON

- * classe maternelle intercommunale : Madame PAKOSZ a 30 élèves inscrits
- * classe maternelle grande section avec 30 élèves : Madame BOCQUET qui avait été nommée au mois de Juin 1986, a demandé son changement pour Amiens le 9 Septembre 1986. Elle a été remplacée par Madame WALLET Isabelle.
- * cours élémentaire 2ème année avec 19 élèves : Madame DEMAY
- * cours moyen 1ère année et 2ème année avec 26 élèves : Monsieur BOUCENA

A PROUZEL

- * cours préparatoire avec 20 élèves : Madame DEFRANCE
- * cours élémentaire 1ère année 15 élèves : Madame MICHEL

INFORMATION AUX PARENTS AU SUJET DE LA FREQUENTATION DANS LES CLASSES MATERNELLES

La fréquentation au niveau de ces deux classes n'a pas de caractère obligatoire, cependant il est de notre devoir de rappeler à tous les parents que le travail réalisé dans les classes maternelles n'est bénéfique aux enfants que si leur présence est continue.

Une régularité dans la fréquentation donne de meilleures chances de réussir dans la scolarité.

Là, l'enfant apprend, développe ses capacités intellectuelles, affectives, motrices et sociales.

Ces acquis sont pris en compte et amplifiés à l'école primaire et aident efficacement à l'apprentissage de la lecture, des mathématiques, de l'expression orale ou écrite et de son autonomie, etc...

TOMBOLA AU PROFIT DE LA CLASSE DE NEIGE

Les élèves leurs parents et leur maître remercient tous les habitants des deux communes qui ont acheté des billets.
Le four électrique 1er prix a été gagné par Madame Veuve DEBROY Irène.

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

du Samedi 20 Décembre 1986 après la classe au Lundi 5 Janvier 1987 à 8 H 20



VACANCES DE FEVRIER

du Samedi 21 Février après la classe au Lundi 9 Mars

VACANCES DE PRINTEMPS

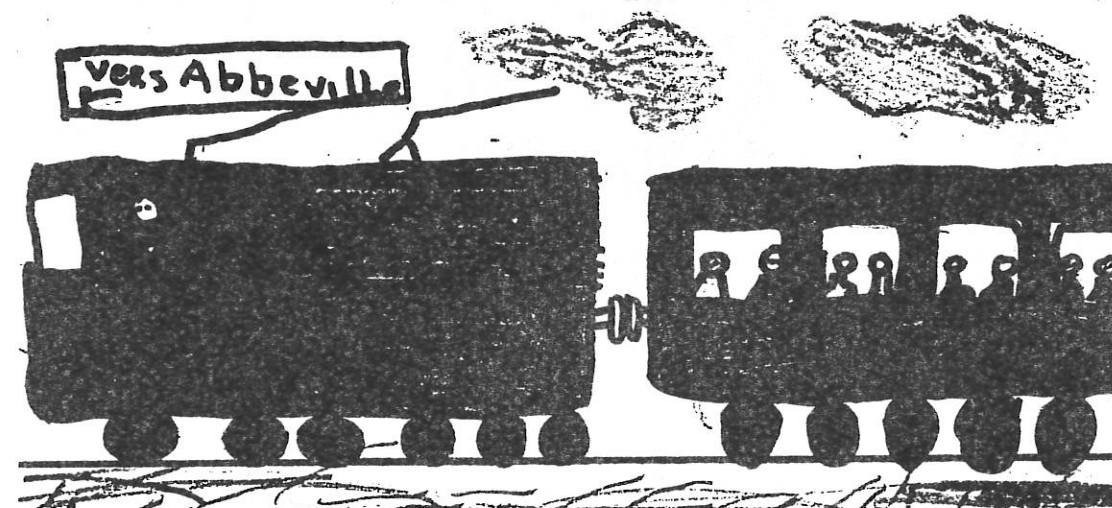
du Samedi 18 Avril après la classe au Lundi 4 Mai

M. BOUCENA

LA CLASSE DE MER

PAR LES ENFANTS DU CM1 et CM2

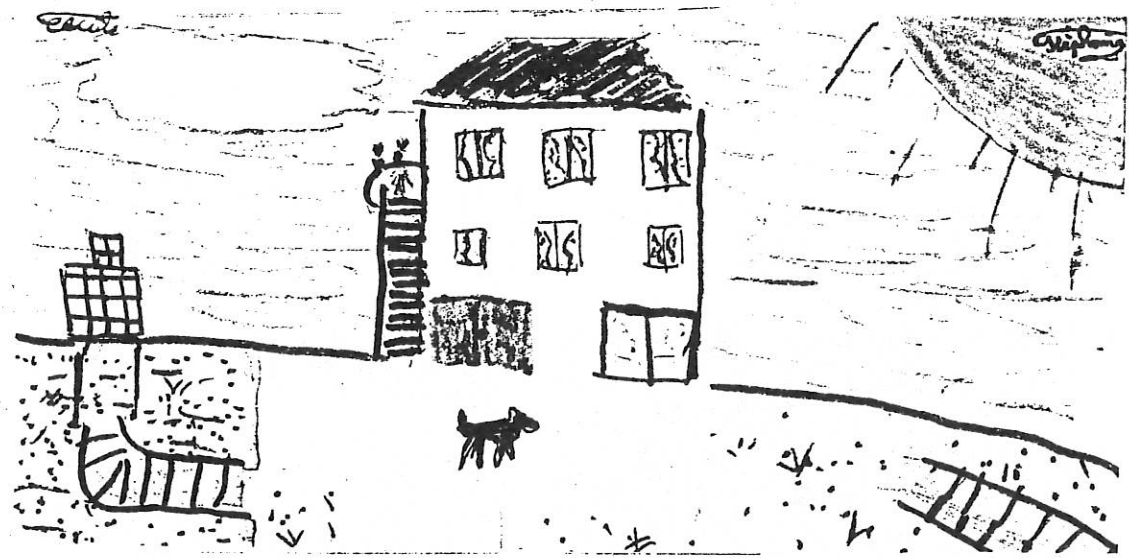
Au mois de juin 1986, le conseil de coopérative a décidé de
réaliser une classe de mer au mois de Septembre à la
rentrée scolaire. Les parents M^{me} Vincent, M^{me} Martin
M^{me} Verité et M Vincent et M Ducrocq Sébastien et
un autre représentant de la classe, se sont réunis en présence de
monsieur, pour les derniers préparatifs et l'organisation



Le lundi 8 Septembre 1986, nos parents
nous ont amenés en classe. Un autocar

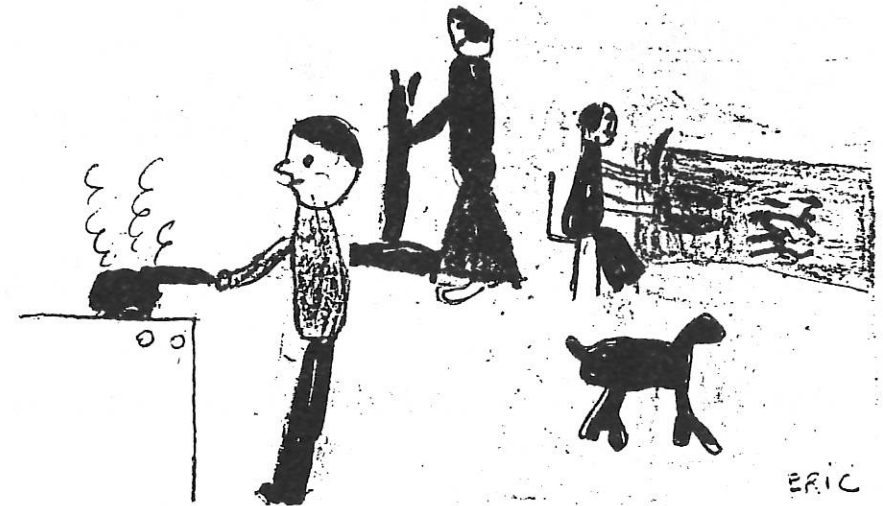
nous a conduits de Plachy à la gare d'
 d'etmiers. Comme nous étions en avance,
 nous avons visité la gare. Nous avons ap-
 pris à lire les tableaux de départs et d'
 d'arrivées des trains. Onze élèves prenaient
 le train pour la première fois. Un au-
 tocar est venu nous chercher à Etteville
 jusqu'à chez sur la place du marché.
 Le reste du voyage nous l'avons fait à
 pied jusqu'à la colonie, un kilomètre
 environ.

La colonie est située en haut d'une
 falaise. Du réfectoire nous dominions
 la plage et le port du Bréport.
 Le soir nous assistions à de magnifiques
 couchers de soleil.



La cuisine M et Mme Vincent nous ont
 préparé d'excellents repas bien équilibrés.
 quelquefois M Vincent se levait à cinq heures
 du matin pour confectionner d'appétissants pains

au chocolat. Notre mémé Madame Martin, Madame
 Térèse et Monsieur Ducroq faisaient le service
 tous les jours.



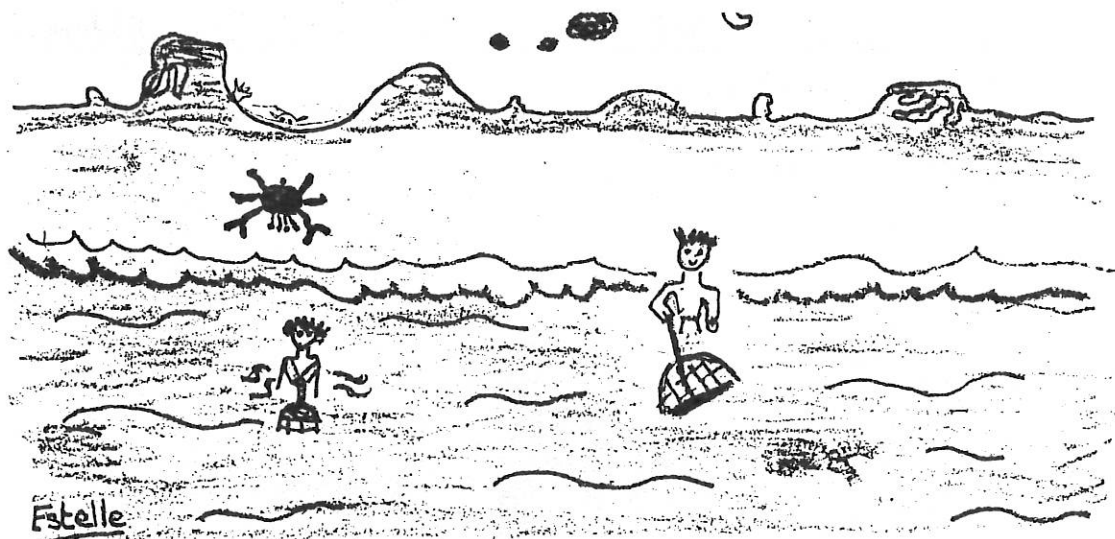
La classe

Nous nous réveillions souvent à 8 heures. Après un petit
 déjeuner copieux, nous allions en classe. Lorsque la marée
 était très basse, nous descendions sur la plage pour récolter des
 algues, des coquillages, des crustacés, des mollusques etc.
 en classe nous les identifions, nous les classions
 sur des étiquettes au niveau des profondeurs etc...



Au milieu de la semaine, Pascal Herbert nous a rejoint.

Madame l'Inspectrice nous a rendu visite et a passé la
 journée avec nous.



Pendant le séjour, nous avons visité le port et ses différentes

parties: le port de pêche le port de plaisance; le port de commerce

le port de réparations ou le quai de radoub. la zone de

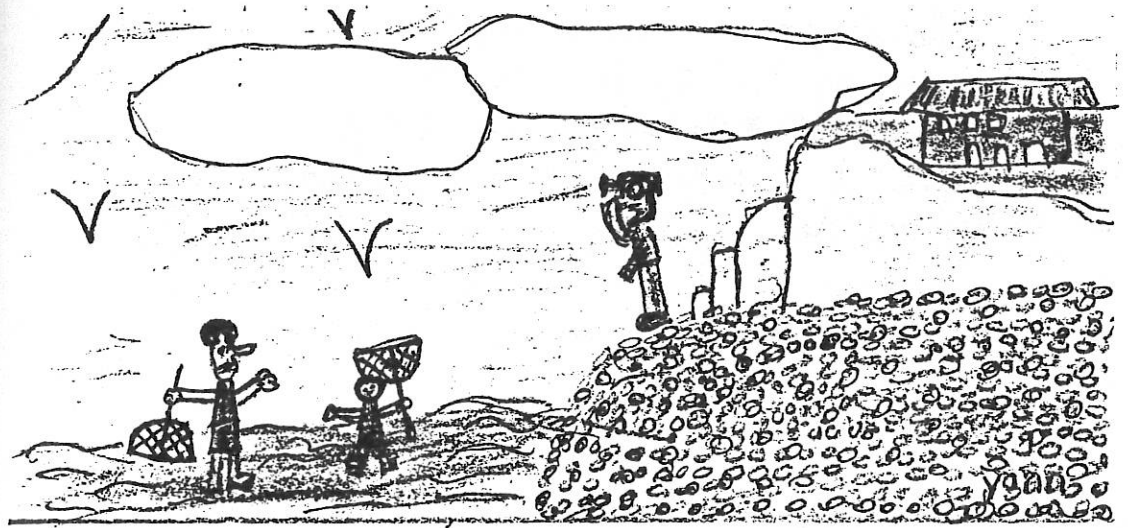
conditionnement des marchandises bois, engrais, céréales etc

Nous sommes montés dans un chalutier et un cargo anglais

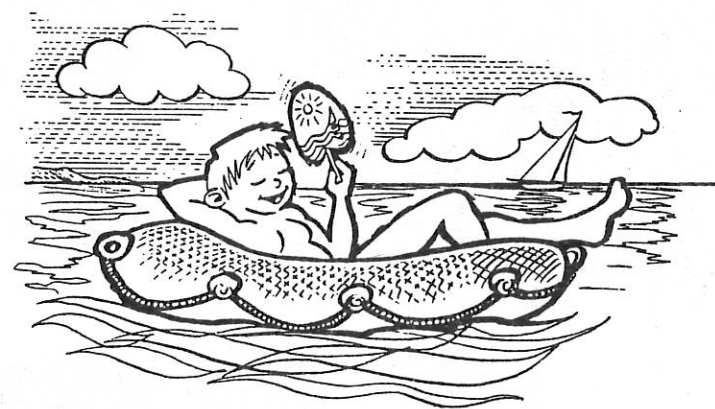
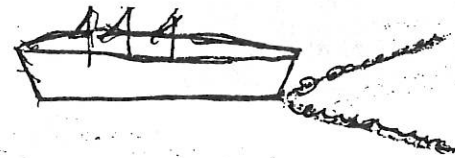
du port de Londres...

La classe de mer nous a permis d'apprendre que notre pays la France dispose de plus de 6.000 km de côtes maritimes. Dans quelques dizaines d'années la moitié de notre nourriture proviendra de la mer avec le développement des fermes marines.

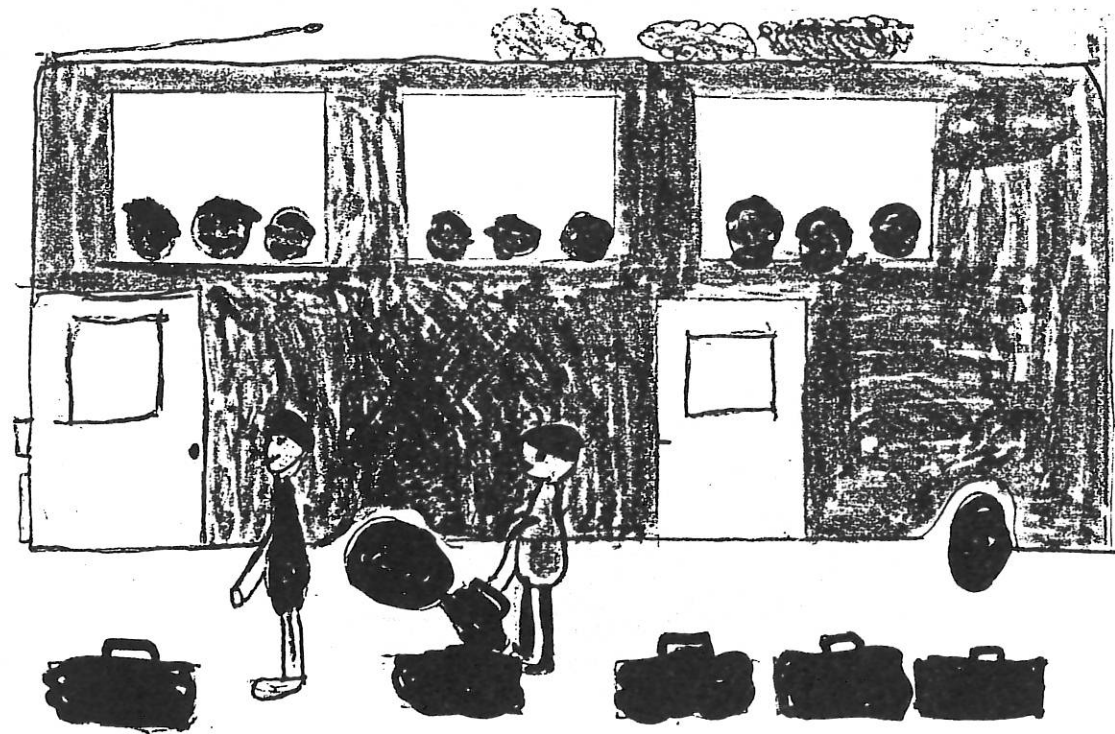
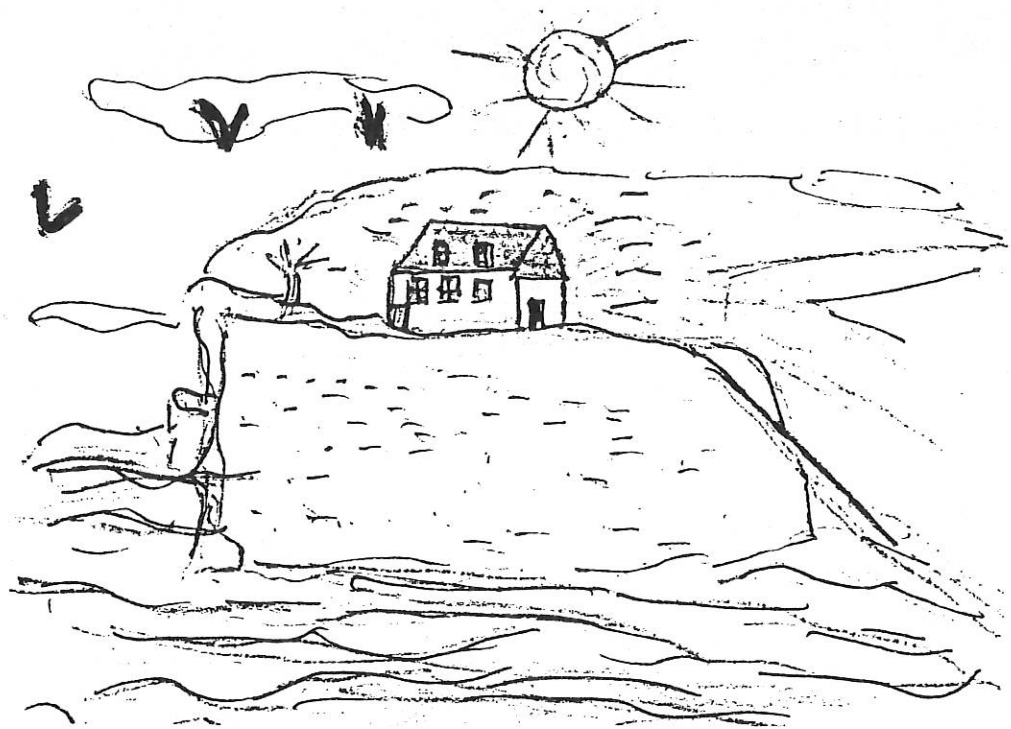
Deu mois de Septembre, l'air marin est très riche en iode, cette substance favorise notre croissance. Nous adressons nos vifs remerciements à toute l'équipe de parents qui nous a aidés à réaliser cette classe de mer.



Prenez ces algues et ces crevettes, elles sont bien grosses. Ecoutez vous monsieur Ducrocq filme.



Maintenant je comprends
pourquoi la falaise recule
par l'érosion des vagues, du vent
et du gel et pourquoi sur la plage
nous trouvons des galets.



Abers le 10 Septembre

Mademoiselle des mains de Plachy

Nous sommes arrivés à Abers le Lundi 8 au matin, nous
avons pris le train jusqu'à St-Breville. Il faisait très beau.
Quand la marée est basse nous allons pêcher des crevettes,
des crabes, de mollusques, des crustacés, des céphalopodes, des
lamellibranches ou des bisulves, ect... Nous récoltons
des fucus que nous essayons de classer. Le réfectoire est très
grand. Nous avons un magnifique point de vue sur la mer.
Nous mangeons très bien. D'excellents repas sont préparés
par Monsieur Vincent. Madame Vincent nous soigne bien
ainsi que Madame Martin, Madame Vêrite' et Monsieur
Ducrocq. Il fait toujours beau à Abers.

A bientôt

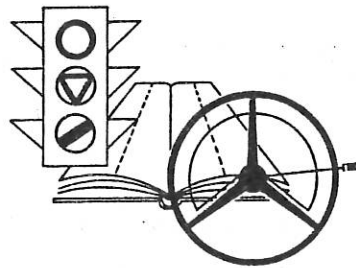
Tous les élèves de Plachy et de Bourzel vous embrassent.

Merci, chers enfants pour votre
gentille lettre, je suis très heureuse
que vos yeux ayez passé un bon séjour
à Abers.

Je vous fais la bise et vous
souhaite une bonne année

Mum

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE



HABITANTS DE PLACHY-BUYON

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU et l'ensemble de son personnel remercient Mlle FLINTHAM-WALLET, maire de la commune et les membres de son Conseil Municipal de nous accorder ces quelques lignes dans leur prochain bulletin.

Au seuil de l'hiver, ils vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

RAPPELS POUR LA SECURITE

* Les fêtes de fin d'année engendrent généralement une augmentation du trafic routier, et en ce sens il est demandé aux automobilistes de redoubler de vigilance. En effet, les conditions atmosphériques défavorables en cette période multiplient considérablement les risques d'accident.

A cet effet, je me permets donc de vous rappeler ces quelques précautions :

* La circulation par temps de brouillard se fait obligatoirement en feux de croisement, non pas par souci de mieux voir, mais dans le but d'être mieux perçu par les autres usagers de la route.

* L'utilisation des pneumatiques cloutés est désormais autorisée du samedi précédent le 11 Novembre au dernier dimanche de mars de l'année suivante.

* En campagne du fait de l'état des routes, il est demandé de réduire sa vitesse.

SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

* Soyez assurés que la Gendarmerie a le souci permanent de votre sécurité ainsi que celle de vos biens. Cependant, sans votre aide il est difficile de remplir notre mission.

A cette fin, je vous rappelle que tout fait anormal (présence dans votre quartier de véhicules ou de personnes étrangers ou suspects) doit nous être signalé.

Dans la mesure du possible, nous effectuerons les vérifications immédiatement. Si nous ne pouvons le faire, notez les renseignements (numéros de véhicules, signalements, agissements) et communiquez les nous, même après coup.



Le M.D.L./CHEF FLORENT
Commandant la Brigade.
P.O.

LES RECOMMANDATIONS DE LA D.D.E.

1) VOIRIE COMMUNALE PLANTATIONS ET ALAGAGE

Rappel des principales dispositions de l'arrêté préfectoral du 11/02/1965;

ARTICLE 53 : Plantations sur les terrains en bordure des voies communales :

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure de voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0.50 mètre pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises.

ARTICLE 57 : Elagage :

Les arbres, branches, racines, qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers. Ces haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

A défaut d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par la commune, après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet et aux frais des propriétaires.

2) CONSERVATION ET SURVEILLANCE

Rappel des principales dispositions du décret N° 64-262 du 14/03/1964 relatif notamment à la conservation et à la surveillance des voies communales.

ARTICLE 16 : il est expressément fait défense de nuire aux chaussées des voies communales et à leurs dépendances ou de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation sur ces voies, notamment :

- * de labourer ou de cultiver le sol dans les emprises de ces voies et leurs dépendances
- * de détériorer les talus, accotements, fossés ainsi que marques distinctives de leurs limites
- * de rejeter sur ces voies et leurs dépendances des eaux insalubres ou susceptibles de causer des dégradations, d'entraver l'écoulement des eaux de pluie, de gêner la circulation ou de nuire à la sécurité publique
- * de déposer sur ces voies des objets ou produits divers susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation, notamment d'y jeter des pierres ou autres matières, d'y amener par des véhicules en provenance des champs riverains, des amas de terre, d'abandonner sur la chaussée des produits de chargements mal assurés, tels que fumiers, pulpes, graviers, gravois, et d'une manière générale de se livrer à tout acte portant atteinte ou de nature à porter atteinte à l'intégrité des voies communales et des ouvrages qu'elles comportent à en modifier l'assiette ou à y occasionner des détériorations.

Il convient de rappeler également que les infractions sont réprimées en vertu notamment des articles R.26.6, 34.11 et 38.11 du Code Pénal de l'article 1.4 du décret N° 58.1354 du 27 Décembre 1958 et des articles L.7, R.236 du Code de la Route.

Bien entendu, les mêmes dispositions s'appliquent aux Routes Nationales, Chemins Départementaux et Chemins Ruraux.





LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Faisant fi du temps chagrin, nous avons été bien inspirés d'aller à Naours pour faire suite à notre projet pique-nique en Juillet.

La pluie qui s'était imposée une partie du trajet et du déjeuner, cédait la place au soleil bienfaisant, ce qui nous valut le plaisir d'une agréable journée, dans un site de circonstance, et de satisfaire, avec la complaisante attention des gérants, à nos habituelles distractions.

En août goûter en forêt de Creuse.

Nous avons le 16 Novembre sollicité les habitants à une projection diapos sans autre ambition que revoir et évoquer ensemble d'heureux et bons souvenirs des joyeuses manifestations populaires qui ont animé notre village ces dernières années.

Réalistes, sans prétendre à un excessif impact d'affluence, nos habitués de rencontres, unanimement motivés, ont contribué à la réalisation et la rentabilité de ce divertissement qu'ils ont voulu plaisant et placé sous le signe de l'amitié.

Rien ne fut négligé. Commentaires soigneusement préparés, musique d'ambiance, et pour l'entracte, buvette et accueillant buffet garni de savoureuses pâtisseries pour le bonheur des gourmets.

Nous remercions les quelques personnes qui, empêchées, nous ont fait suivre une participation en espèce.

Merci à vous qui nous avez fait l'honneur d'être présents et si quelques heures de détente vous ont été agréables, nous sommes les premiers à en être satisfaits.

En exclusivité, en lever de rideau et après l'entracte, vous avez eu la surprise d'une prestation chorale, de notre groupe, que vous avez largement ovationnée.

Démonstration convaincante d'un dynamisme et d'une merveilleuse entente qui nous unissent et fortifient notre amitié.
C'est cela L'AMICALE DES AINES !

Si yo belle lurette
Qu'y n'croient pu ach' pér' Noël
Cho reste quand mêm' ein occasion
Pour foère honneur al' tradition
Tout est fin prêt pour s'amuser
Canter, rire et dainser,
Es' pourletchier ed' buches fourrées
Tout cho por' sûr bien arrosé
Et conteints ed' profiter einsamn'
D'in boein dismainche 14 décembre.

Le 8 janvier première rencontre de l'an 1987, échange de vœux, Assemblée Générale, renouvellement d'adhésions et collecte des cotisations, goûter et galettes des rois, que nous souhaitons partager avec de nouveaux venus qu'il nous serait agréable d'accueillir parmi nous. Les aînés ont sollicité une participation de leurs proches et amis par l'acquisition de pochettes de 10 cartes lettres imagées et enveloppes au prix de 30.00 Frs.

Quelques pochettes encore disponibles vous sont proposées. Renseignez vous auprès des Aînés et d'avance MERCI.

Georges BEQUIN

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons procédé à l'élection du Bureau lors de notre réunion du 14 Octobre 1986 en la Mairie de PLACHY-BUYON.

Les membres désignés par l'assemblée générale du 30 Septembre 1986 ont élu aux postes suivants :

PRESIDENT	ALAIN FILS
VICE PRESIDENT	MM JOLY et FAUQUEMBERGUE
SECRETAIRE	Mme RUET
SECRETAIRE ADJOINT	M GIGAUX
TRESORIERE	Mme HERBET
TRESORIER ADJOINT	M FRAMBERY
MEMBRES DU BUREAU	Mme VINCENT, M SZUMNY, Mme de SIMENCOURT, Mme HYON, Mme NORMAND, M GAILLET, M DUCROCQ, M FRABOULET

Nous tenons à faire part du succès remporté par notre centre aéré durant le mois de JUILLET 1986, nous avons dénombré jusqu'à 72 inscriptions, nombre record d'un effectif jamais atteint. Que ces quelques lignes soient l'expression d'un vif remerciement destiné aux parents dévoués à notre oeuvre, aux Conseils Municipaux par leur précieuse aide financière, ainsi qu'à ces jeunes gens qui quotidiennement ont distrait ou intéressé nos enfants. Une fin d'année est le moment de présenter ses vœux, alors que 1987 soit pour chacun d'entre vous une bonne et heureuse année.

LE PRESIDENT
A. FILS

LA PREMIERE REDERIE EN1984 déjà !!!



LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations.
Le 14 Juillet défilé de chars sur le thème "DES GAULOIS"

Le bal de la St NICOLAS, qui a rassemblé de nombreux jeunes.
L'année s'achève et d'autres animations sont prévues pour 1987.

Il donne rendez-vous aux aînés le dimanche 15 Février pour le goûter qu'il leur offrira.

Bonne année à tous
J.M. BELLARD

TENNIS CLUB 80160 PLACHY - BUYON



Adhérents, futurs adhérents,

Comme chaque année en cette saison hivernale votre club s'endort. Mais telle une marmotte, il se réveillera dès le début du printemps afin de vous préparer pour le grand tournoi annuel qui débutera dès le mois de mai et dont la grande finale aura lieu durant le week-end de l'ascension du 28 au 31.

Vous trouverez dans votre boîte à lettres dès le début de l'année un papier vous donnant toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de votre club.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes ainsi qu'une agréable année 1987.

LE PRESIDENT
P.A BUQUET

SECTION ANCIENS COMBATTANTS POUR L'ANNEE EN COURS

- * Le 15 Février Assemblée générale AC Plachy-Prouzel-Fossemanant
- * Le 26 Avril Journée du souvenir à Plachy-Buyon délégation et Drapeaux
- * Le 8 Mai Délégation et Drapeaux Plachy-Prouzel
- * Le 18 Juin Délégation appel du Général de Gaulle monument Leclerc
- * Le 2 Août Délégation poteau des fusillés Citadelle Amiens
- * Le 11 Novembre 1986 la médaille du DJEBEL a été épinglée sur la poitrine de notre dévoué trésorier de la section à M Jean Marie PEAN par le président Leclercq, nos félicitations.

D'autres dates commémoratives n'étant pas fixées les convocations seront envoyées aux A.C. notamment L'A.C. des C.V.R. de Condé Folie les anciens combattants ont participé au voyage en commun avec les donneurs de sang et aînés du 3ème âge.

Maurice LECLERCQ

SOCIETE DE CHASSE DE PLACHY-BUYON

Résultat du Ball-trap 1986 le 28 Septembre. Bonne participation.
Trois mille francs de bénéfice, le Comité remercie les bénévoles qui ont aidé .

TIR A LA CARABINE

1er prix Mr MACHOIR Christophe avec une coupe offerte par Melle ANNY

CONCOURS

Ball-trap 1er exéquo M BROUILLY D'ORESMAUX
Coupe de la Société M LANTE D'AMIENS

COUPE DES 8 MEILLEURS SERIES

Mr Stéphane RABACHE de Prouzel
Coupe armurier COURBET

COUPE DES PLUS JEUNES

Melle Anabelle ALLAOUA Amiens
Coupe offerte par Melle ANNY

COUPE DES JEUNES A LA CARABINE

BROUILLY Nicolas
Plaquette offerte par Melle ANNY

EN CE QUI CONCERNE LA CHASSE 1986

Très bon tableau de chasse sur gibier naturel, les quatre premiers Dimanches d'Octobre pour la perdrix et faisans et trois dimanches pour le lièvre.

En novembre 20 faisans de tir sont lâchés les samedis soir du 2 novembre tous les 15 Jours.

Pour le Chevreuil, cette année la D.D.A. nous en a attribué deux. La battue aura lieu le dimanche 21 Décembre . Quelques chasseurs n'ayant pas eu la chance d'en tirer au sort, chacun aura été servi en venaison, un nouveau tour commencera cette année.

Le Ball-Trap 1987, aura lieu le 20 Septembre.

M. LECLERCQ

CLUB DE GYMNASIQUE VOLONTAIRE

Vous passez beaucoup de temps dans votre voiture, dans votre fauteuil devant la télé...

Vous ferez du ski cet hiver.



Plusieurs bonnes raisons pour venir vous joindre à nous pendant 1 Heure, chaque semaine dans la salle polyvalente.

* le mercredi de 19 H 30 à 20 H 30

* le jeudi de 14 H 15 à 15 H 15

Nos séances de gymnastique s'adressent à tous, Hommes, Femmes, Jeunes et moins Jeunes.

PLACHY-BUYONNAIS, venez plus nombreux une heure c'est peu pour vous maintenir en forme.

J. CARBON

CLUB INFORMATIQUE PLACHY-BUYON - PROUZEL

Suite à l'assemblée générale du 26 Septembre 1986, le bureau du club s'établit comme suit :

Présidents d'Honneur	Melle WALLET Anny Mr DUVAL Roger
Président	M SZUMMY Stan
Vice président	M WYDRZENSKI Raoul
Secrétaire	Mme JUMEL Georgette
Secrétaire adjoint	Mme ROUELLE M. Jeanne
Trésorier	M HERBET Robert
Trésorier adjoint	Mme MERLOT Brigitte
Membres actifs	Mme DEFRANCE Christine M BOUCENA Mohamed M DANCOURT Hubert Mme FILS Francine Mme HERMANT Claude M DELAPORTE Francis Melle DELAPORTE Colette

Les heures d'ouverture du club aux adhérents sont les suivantes :

* LUNDI	20 H 30 Initiation au basic
* MARDI	19 H à 21 H Traitement de texte
* MERCREDI	14 H à 16 H Jeux et initiations pour enfants
* JEUDI	20 H 30 Multiplan

COTISATIONS ANNUELLES

Enfants de Plachy-Buyon - Prouzel jusqu'à 12 ans	GRATUIT
Autres	130 Frs
Deux personnes d'une même famille	200 Frs

M. SZUMMY

ASSOCIATION SPORTIVE DE PROUZEL - PLACHY

FOOT BALL



Au terme de la saison 1985 - 1986 de sombres nuages s'amoncelaient à l'horizon de l'association sportive, puis, se fut l'éclaircie.

L'arrivée de nouveaux et jeunes joueurs ont fait que le club compte désormais à son effectif 6 joueurs juniors et 14 séniors. Ceux-ci, encadrés par 5 dirigeants ont amené avec la ferme intention de faire mieux, l'équipe à la 3ème place de son championnat à la fin des matchs aller.

L'intendance n'est pas en reste puisque grâce au travail bénévole des joueurs, les vestiaires sont désormais équipés d'une installation électrique, on n'attend plus que le branchement...

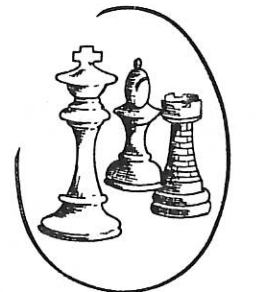
Deux souhaits pour conclure, un plus grand nombre de spectateurs aux matchs et la réussite de notre prochaine vente de calendriers personnalisés.

LE SECRETAIRE
POCHOLLE THIERRY

CERCLE D'ECHECS DE PLACHY-BUYON ET DES ENVIRONS

Lors de l'assemblée générale du mois de septembre, les membres du comité ont réélu à l'unanimité les membres du Bureau, à savoir :

PRESIDENT	ESTEVE Jacques
VICE PRESIDENT	LEROY Alain
TRESORIER	DUVAL J. Pierre
SECRETAIRE	MUNSCH Annick



Signalons, d'autre part, qu'un grand nombre de joueurs ont participé à de nombreuses compétitions dans la région cette année et que les résultats obtenus ont été encourageants. L'accueil que nous avons réservé aux cercles de la SOMME, lors du 5ème Grand Prix des échecs qui a eu lieu en Juin dans la salle polyvalente, fut très apprécié. Une vingtaine de joueurs de notre cercle avait participé à ce tournoi.

Par ailleurs, il a été décidé que les rencontres se feraient pour la saison 86-87, au domicile de chaque joueur, ce dernier décidant du jour et de l'heure qui lui conviennent pour accueillir. Cette solution a été adaptée en raison du manque de disponibilité de nombreux joueurs à venir le samedi après-midi à la Mairie de PLACHY-BUYON. Chaque joueur dispose d'un calendrier trimestriel de rencontres établi en fonction des désirs de chacun.

Cette pratique se révèle être à tous une excellente idée, et depuis trois mois chaque joueur a pu accueillir chez lui une douzaine de joueurs.

Cette solution est d'autant plus sympathique qu'elle consolide les liens d'amitiés entre joueurs et les épouses des joueurs n'oublient pas d'offrir la pâtisserie maison et le pot de l'amitié.

ESTEVE Jacques

Pour tout renseignement : tél 22.42.12.64

Tout comme ce petit bonhomme qui clame fièrement que "son papa donne son sang", le comité de l'Amicale est tout aussi fier lorsque l'équipe du Centre de Transfusion repart avec 90 poches de sang lors d'une collecte.

Il n'en fut pas ainsi en novembre dernier puisque 69 poches seulement furent collectées.

Nous souhaitons que les enfants qui ont assisté au dernier don du sang avec leur instituteur parviennent à convaincre leurs parents qui ne font pas encore partie de la grande famille des donateurs et nous donnons rendez-vous à tous pour les collectes de 1987 les :



LUNDI 23 FEVRIER
VENDREDI 22 MAI
LUNDI 31 AOÛT
VENDREDI 27 NOVEMBRE

L'assemblée générale annuelle, est fixée au Dimanche 25 Janvier 87

ETAT CIVIL du 1er Juillet au 31 Décembre 1986

AVIS DE NAISSANCE

Amandine, Germaine, Nadège TELLIER
Née le 18 Juillet 1986

Cécile, Pomme, Laure TURROC
Née le 9 Octobre 1986 à Pau (Pyrénées Atlantiques)

Elodie, JOLY
Née le 1er Novembre 1986

Betty SZUMNY
Née le 11 Novembre 1986

Jacques, Roger GENGEMBRE
Armelle, Régine BLANCHARD le 27 Septembre 1986

Dominique, Danier CARLU
Carole, Micheline DEBROY le 4 Octobre 1986

Bertrand, Jacques GAUDEFROY
Anne Marie, Thérèse MARTELLE le 11 Octobre 1986

André SANGIER Août 1986

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 1987

Samedi 10 JANVIER

Galette des Rois inter-associations

Vendredi 16 JANVIER

Soirée chants à l'église

Dimanche 25 JANVIER

Assemblée Générale des Donneurs de sang

Dimanche 15 FEVRIER

Goûter offert aux Aînés par le Comité des Fêtes

Dimanche 1er MARS

Tournoi départemental d'échecs

Samedi 21 MARS

Repas dansant organisé par les donateurs de sang

Dimanche 29 MARS

Repas offert aux Aînés par la commune

Dimanche 5 AVRIL

Parcours du coeur

Dimanche 26 AVRIL

Commémoration de la déportation

Vendredi 8 MAI

Commémoration Armistice 1945
Réderie (Parents d'Elèves) à Prouzel

Samedi 9 MAI

Soirée familiale

Dimanche 24 MAI

Fête de PLACHY-BUYON

Lundi 25 MAI

du 28 au 31 MAI

Week end Ascension Tournoi de tennis

Dimanche 7 JUIN

Profession de foi

Dimanche 14 JUIN

Fête nautique (comité des Fêtes)

Samedi 20 JUIN

Feu de la ST Jean

Samedi 27 JUIN

Fête des écoles (Prouzel)

Mardi 14 JUILLET

Fête Nationale

Vendredi 24 JUILLET

Fête du centre aéré à Plachy

Samedi 5 et Dimanche 6
SEPTEMBRE

Manifestation organisée par le Conseil Municipal

Dimanche 20 SEPTEMBRE

Ball Trap des chasseurs

Samedi 3 et Dimanche 4 OCTOBRE

Exposition philatélique

Dimanche 4 OCTOBRE

Course pédestre "Circuit ECCE HOMO"

Mercredi 11 NOVEMBRE

Commémoration Armistice 1918

Samedi 5 DECEMBRE

Bal Ste CATHERINE - St NICOLAS

Joyeux Noël et
Heureuse Année 1987.

MARIAGES

Avec

Avec

Avec



DECES